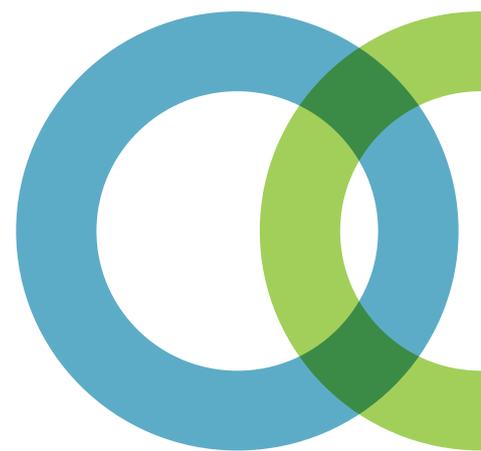


LA CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR



Bulletin Municipal

Juillet 2024 - N°47



Sommaire

MOT DU MAIRE	2
Numéros utiles.....	3
Horaires des déchetteries	3
INFOS DIVERSES	4
Remerciements	4
Calendrier des manifestations.....	4
Repas des cheveux blancs	4
Programme de L'été de Karoutcho	5
Déploiement de la fibre	5
Sécurité	5
Busage	5
Baignade.....	6
Nouvelle charte de la cabane à livres	6
Bilan énergétique 2023	7
Avis aux propriétaires.....	7
RÉALISATIONS DU 1^{ER} SEMESTRE	8
ÉVÈNEMENTS DU 1^{ER} SEMESTRE	11
PAGES DÉTENTE	14
SICED -Compostage et Tri sélectif.....	16
SPANC -Nouveauté et Rappel	19
Inscriptions journée citoyenne.....	20

Mot du maire

Voilà l'été, les grandes vacances pour les enfants et certains adultes, des moments pour sortir et se rencontrer. Espérons que la météo, bien capricieuse, ne perturbera pas les animations annoncées pour ces deux mois à venir :

Les Vieilles Planches (26 - 27 juillet, 28 - 29 août) : nouvelle association, nouvelle manifestation.

La traditionnelle **Kermesse battoir** (4 août).

Mazingo à L'auberge de la Chapelle : concert (7 août).

L'été de Karoutcho (7 au 11 août).

Le vide grenier (1^{er} septembre).

Voici de belles animations pour se divertir dans notre village qui nous permettront de compenser la non ouverture de la baignade biologique pour cause de surveillance non assurée, et ce, malgré la recherche intense de BNSSA par la communauté de communes et aussi par la présence d'une bactérie dans l'eau lors du premier contrôle réalisé par l'ARS.

Après un mois de juin et début juillet perturbés par les élections, j'espère, pour tous, le calme et la sérénité.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons à toutes et tous un bel été.

Marie-Françoise Garot



MAIRIE

03 85 74 51 23

Horaires d'ouverture au public :

Mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 9h à 12h

Mail : mairie.lachapellesaintsauveur@wanadoo.fr

Site de la commune : lachapellesaintsauveur.fr



LA POSTE

AGENCE POSTALE COMMUNALE

03 85 74 51 09

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au samedi de 9h10 à 11h 30



ECOLE MATERNELLE

03 85 74 50 78

ECOLE PRIMAIRE

03 85 74 50 39



COLLÈGE PIERRE VAUX DE PIERRE-DE-BRESSE

03 85 76 29 20

URGENCES MÉDICALES

15

CENTRE ANTIPOISON ET DE TOXICOVIGILANCE

04 72 11 69 11 (Centre de Lyon)

POLICE

17

POMPIERS

18

GDF - SÉCURITÉ DÉPANNAGE

0810 433 071

EDF - SÉCURITÉ DÉPANNAGE

0810 333 071

ASSOCIATION

RESPONSABLE

TÉLÉPHONE

KAROUTCHO

Eve RETORRE

06 83 89 61 66

AMITIÉ PARTAGÉE

Jean-Marc GUIGUE

06 84 97 18 99

ANCIENS COMBATTANTS

Daniel RABUT

03 85 74 50 72

ASSOC. LOISIRS DES MOREAUX

Bruno MAUPAS

09 64 09 78 85

ASSOC. DES CHASSEURS

Jean-Luc BLANCHOT

03 85 74 55 79

ASSOC. DES PARENTS D'ELEVES

Laura BOIVIN

06 31 45 32 78

ASSOC. PECHE ET LOISIRS

Jean-Pierre BOISSARD

03 85 74 50 49

BRESSE TRANSITION

Evelyne SIMIDE

06 95 16 90 54

CLUB DES AINES

Jean Noël DUSSET

03 85 74 54 78

COMPAGNIE des ASTRES

Julie VOGEL

06 62 85 89 55

YETO LE BOIBIEN

Géraldine GAROT

06 84 48 32 67

ASSOC. 1^{er} SOUFFLE

Jean-Christophe BOITEUX

06 60 75 61 24

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

PIERRE-DE-BRESSE

03 85 72 87 00

● En été (à partir du 1^{er} mars)

Lundi et samedi : 8h à 12h et 14h à 18h

Mardi : 8h à 12h

Mercredi : 9h à 12h

● En hiver (à partir du 1^{er} novembre)

Lundi et samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

Mardi : 9h à 12h

Mercredi : 9h à 12h

DAMPIERRE-EN-BRESSE

03 85 76 18 76

● En été (mars à octobre)

Lundi et samedi : 8h à 12h et 14h à 18h

Mercredi : 13h30 à 18h

● En hiver (novembre à février)

Lundi et samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

Mercredi : 13h30 à 17h

REMERCIEMENTS

Un grand merci à tous les bénévoles (élus ou non) qui se sont investis lors des différents chantiers aux côté de nos agents communaux (Haie de thuyas/ cimetièrè...). Leur aide est précieuse et appréciée !

Merci également aux élus qui ont œuvré lors de l'absence de Gilles qui s'était blessé.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS - 2^E SEMESTRE

Mois / date	Événement	Lieu	Organisateur
Juillet			
14	Pique nique citoyen	Étang communal	Commune
26/27	Festival les vieilles planches	368 rue du Bois Brûlé	Premier souffle
Août			
04	Kermesse Battoir	Espace Robelin	Amitié partagée
07	Concert	Auberge	Mazingo
du 07 au 11	Été Karoutcho	Espace Robelin	Karoutcho
29	Concert église	Église	
Septembre			
01	Vide grenier	Espace Robelin	Pêche et loisirs
08	Repas des cheveux blancs	Salle des fêtes	Commune
21	Journée citoyenne	Maison de la nature	Commune
Octobre			
Novembre			
03	Expo collection passion	Salle des fêtes	Yéto le Boibien
11	Commémoration	Monument aux Morts	Commune
Décembre			
06	Fêtes des illuminations	Place de la mairie	Commune
22	Loto des chasseurs	Salle des fêtes	Association des chasseurs

REPAS DES CHEVEUX BLANCS

Le repas des cheveux blancs est prévu le dimanche 8 septembre 2024 à la salle des fêtes de la commune. Toutes les personnes, âgées de 70 ans et plus, y sont conviées.

Si vous n'avez pas été invité(e)s après le 26 août 2024, merci de prendre contact avec Catherine ROYER au 06 45 41 61 37.

PROGRAMME DE L'ÉTÉ DE KAROUTCHO DU 7 AU 10 AOÛT

7 au 10 août

9h-12h Stage avancé de Hip Hop en partenariat avec les danseurs d'Atypik Crew

Vendredi 9 août 2024 / 18h ouverture bar et restauration

20h « TouTouYouToo » de la Cie Cirko Senso / De et avec Marion D'Hooge et Zoé Poliart

Durée 50 min / Tout public / Participation libre

Samedi 10 août 2024 / 12h ouverture bar et restauration

12h Restitution de fin du stage Hip Hop (ouvert au public)

17h « C'est peut-être... » du Cirque Pépin / De et avec : Camille Vautrin et Dorian Vermot-Desroches

Durée 45 min / à partir de 3 ans / Participation libre

21h « En roue libre » du Théâtre Group' / De et avec Pio d'Elia et Mélanie Rebouillat

Durée 1h05 / à partir de 10 ans / Participation libre

Dimanche 11 août 2024 / 10h ouverture bar et restauration

Projection du documentaire en partenariat avec Bresse Transition

10h « L'éveil de la permaculture » d'Adrien Bellay

Durée 1h22 / Débat / Participation libre

11h30 Marché artisanal et des jeux en bois vous attendent sur le site

14h Jeux en bois et ateliers participatifs (constructions de marionnettes végétales, construction et initiation au hula hoop, peinture/personnalisation de ton vêtement, ...)

17h « Inertie » Underclouds Cie / De et avec Chloé Moura et Mathieu Hibon

Durée 30 min / à partir de 5 ans / Participation libre

Billetterie à participation libre dans la limite des places disponibles :

Prix conseillés :

- 5€ (tarif réduit)
- 8€ (tarif équitable)
- 10€ et+ (tarif soutien)

Infos et renseignements

karoutcho71@gmail.com

06 51 34 52 11

Facebook : Karoutcho71

Soutiens et partenaires :

Département 71, Yeto le boibien, Bresse Transition et La Chapelle Saint Sauveur.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Toute la commune est maintenant éligible à la fibre. Les gîtes et les bâtiments communaux ont été raccordés.

SÉCURITÉ

La commission sécurité est passée visiter les gîtes, la salle des fêtes et les aires de jeux. Un rapport nous a été envoyé, les éléments signalés à reprendre ou à améliorer ont été repris, corrigés ou sont en cours de correction.

BUSAGE

Les particuliers qui désirent faire buser une partie du fossé le long de leur propriété afin de faciliter l'entretien ou l'écoulement ou créer une entrée, doivent faire une demande écrite à la mairie et après accord écrit peuvent procéder au busage aux conditions précisées dans le formulaire d'acceptation. Une petite précision s'impose cependant, l'entretien, par la suite, incombe au particulier qui a busé. De plus, en cas de problème d'écoulement ou de dégradation de la buse, les réparations et remises en état seront effectuées également par le particulier.

BAIGNADE

Au plus grand regret de tous, le site de la baignade naturelle reste fermé pour cet été. En effet, malgré les recherches, la communauté de communes Bresse Nord intercom' n'a pas trouvé un maître-nageur titulaire du BNSSA (*brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique*) indispensable pour pouvoir ouvrir l'accès à la baignade en toute légalité. Précisons que les titulaires de ce diplôme sont rares et que nombre d'autres lieux de baignade connaissent la même problématique que nous. De plus, lors des premières analyses réalisées par l'ARS, la présence d'une bactérie a été détectée.



BAIGNADE INTERDITE

Suite au prélèvement réalisé le 21 juin 2024, il a été découvert que **les eaux la baignade intercommunale de La Chapelle Saint Sauveur présentent une contamination bactériologique.**

En effet, une concentration excessive de *Pseudomonas aeruginosa* a été mesurée. Ces germes peuvent provoquer des infections cutanées ou de la sphère ORL.

La baignade est donc interdite jusqu'à nouvel ordre à cause du risque sanitaire.

Merci de votre compréhension.





BAIGNADE INTERDITE

Compte tenu de l'absence d'un titulaire du Brevet Nationale de Sécurité et de Sauvetage ou d'un Maître Nageur Sauveteur pour assurer la sécurité, **la baignade de La Chapelle Saint Sauveur ne pourra pas être ouverte au public cette saison 2024.**

Merci de votre compréhension.



NOUVELLE CHARTE DE LA CABANE À LIVRES

Depuis quelque temps, nous avons constaté une dégradation dans la cabane à livres .

CE N'EST PAS UN DÉPOTOIR !!

- les livres sont déposés n'importe comment (sur les étagères, par terre, dans des sacs ...)
- les livres sont plus ou moins en bon état
- les livres semblent sortir d'un « vide-maison »
- nous trouvons des cartes postales, des images, de la publicité !!

Habitants de La Chapelle ou d'ailleurs, nous avons la chance d'avoir une superbe cabane à livres, accueillante, propre, offrant un grand choix d'ouvrages. Il serait dommage de perdre ces avantages. Aussi, nous vous demandons de respecter ces principes :

- * **NE DÉPOSEZ PAS VOS OUVRAGES PAR TERRE**
- * **NE DÉPOSEZ PAS VOS OUVRAGES DANS DES SACS** (par respect pour ceux qui doivent ensuite les ranger)
- * **NE DÉPOSEZ PAS DE LIVRES JAUNIS OU ABÎMÉS**
- * **NE DÉPOSEZ QUE 3 OUVRAGES MAXIMUM** (s'il n'y a plus de place, remportez-les ; ce sera pour un prochain passage)
- * **QUAND VOUS MANIPULEZ LES LIVRES, REMETTEZ-LES EN PLACE CORRECTEMENT**

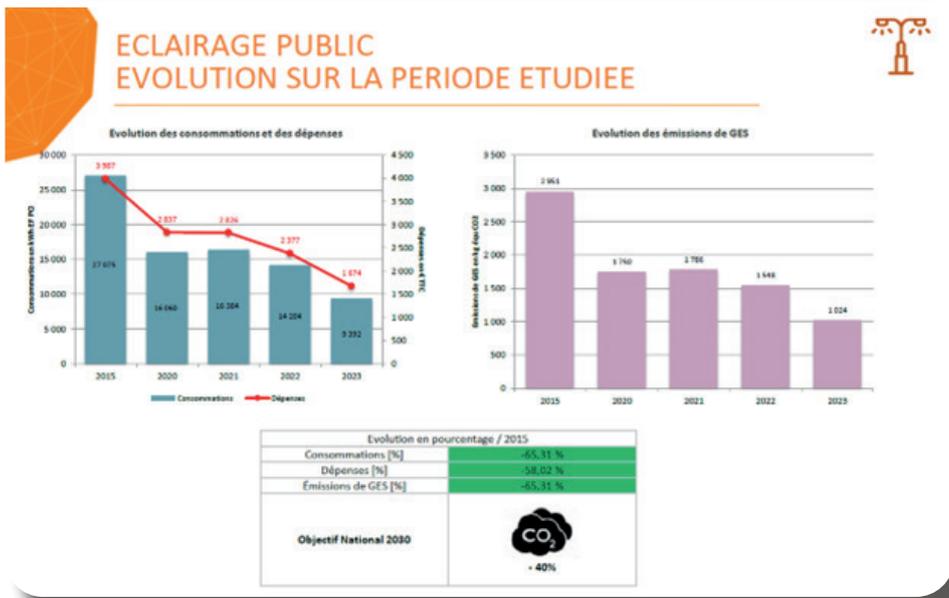
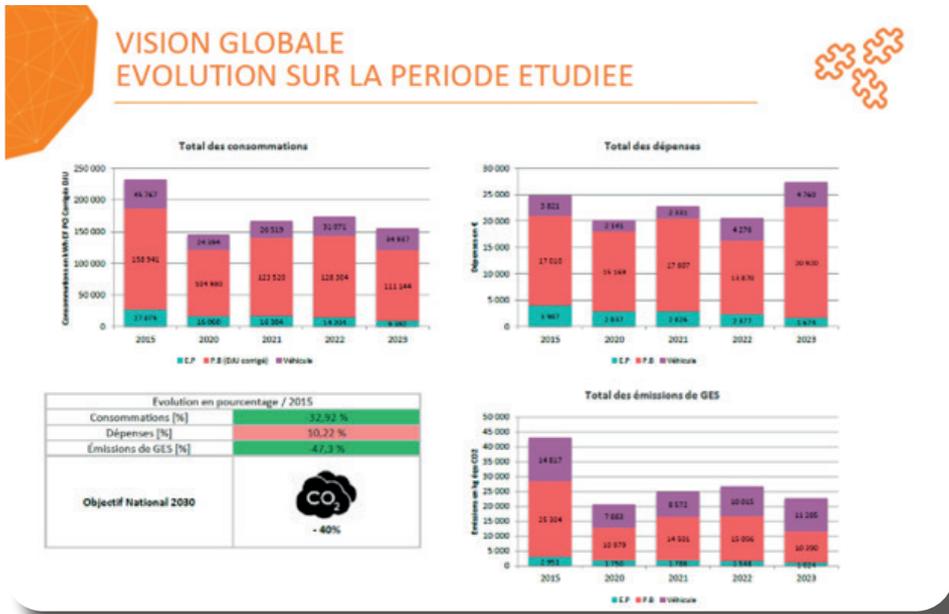
Nous allons effectuer « des rondes » plus fréquemment et n'hésiterons pas à sermonner les mauvais dépositaires.

En dernier recours, si vous avez un souci de « stockage » de livres, vous pouvez joindre des bénévoles qui se chargeront, par la suite, de les mettre en place .

Par contre, nous sommes preneurs de livres pour ENFANTS !

BILAN ÉNERGÉTIQUE 2023

Les consommations d'énergies sont maîtrisées et en baisse grâce à d'importants efforts sur le matériel, en particulier sur l'éclairage public (LED, horloges astronomiques, coupures de nuit). Les dépenses globales restent malgré tout en augmentation en raison de la hausse des tarifs de l'énergie.



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Vous êtes propriétaire ou exploitant d'une parcelle de terrain située aux abords des rues, dessertes, routes, voies communales.

Il est **indispensable d'élaguer** les haies, buissons et autres bois situés aux bords de ces routes, dessertes, rues et **d'évacuer les déchets de cet élagage.** (art. L 114-4)

En effet, les bords de route sont fauchés, mais **il vous appartient** de tailler les haies et buissons qui avancent sur la voirie et gênent la visibilité ou la bonne circulation en cas de croisement de deux véhicules, surtout cette année, où, avec les intempéries, la végétation a beaucoup poussé. Nous vous remercions d'ores et déjà de l'intérêt que vous prendrez au bon fonctionnement de nos voies et de l'environnement de celles-ci.

Réalisations du 1^{er} semestre

Janvier - Haie de thuyas



Avant



Avant



Pendant



Pendant



Pendant



Haie remplacée par des photinias



Juillet, elle a bien poussé !



Janvier - Changement du lave-linge de l'école



Janvier - Installation d'un panneau directionnel au bourg



Février - Changement du cumul de l'école



Février - Changement des radiateurs bien trop énergivores - Gîte du presbytère



Février - Réparation traverse de route à Masse



Sécurisation de la réception de la mairie





Reprise du branchement électrique secteur baignade avec compteur dédié afin d'assurer une alimentation normalisée et suffisante



Mars - Numérotation des bornes incendie.



Pose d'un banc sur le muret à côté de la Poste



Installation d'un accroche toutous devant la boulangerie



Mai - Changement des chasses d'eau défectueuses des sanitaires gîte de la malatière



Sécurisation salle de bain logement communal



Matinée désherbage du cimetière



L'étang communal a été empoissonné :

- le 6 janvier par la pisciculture Rameaux : 35 kg de brochets 60 kg de blancs
 - le 16 février par Bresse aquaculture : 50kg de blancs, des tanches, des carpes, des perches.
- Un grand merci à tous.



Les piliers ont été rénovés et la grille remise en place après restauration



Création de fossé rue du champ des Buttes



Curage fossé rue du champ des Buttes



Création d'une traverse pour faciliter l'évacuation



La rue qui rejoint la rue des Pernards et la rue du Bois d'Avaux a été nommée. Elle n'avait pas de nom !



Réfection rue Buisson Jean Chêne



Réfection rue de La Ranche



Vidage et nettoyage de la baignade



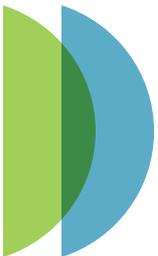
19 janvier - Vœux du maire



Commémoration du 8 mai 1945 au monument



9 mai la randonnée Pêche et Loisirs



Fête des voisins



Rue de Masse, du Château et du Bois des chevaux



Quartier du Borgeot



8 juin - Le groupe des conscrits en 3 et 4



Les générations se retrouvent



Conscrits au fil des tables



Dépôt de la gerbe au monument



L'APE est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à l'animation de nos écoles et aux voyages scolaires.

Pour cela, l'APE a organisé cette année :

- la vente de colis barbecue (provenant de la ferme du Petit Velard) : 89 colis ont été vendus cette année contre 57 colis l'année dernière.
- le repas dansant du 22 juin 2024 : les bénévoles ont servi 150 repas à la salle des fêtes de La Chapelle Saint Sauveur. Le menu était composé d'une salade, jambon à la broche accompagné de pommes de terre au four, fromages ainsi qu'une tarte aux pommes.

L'APE tient à remercier tous les participants, les mairies ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent pour le bien-être de nos enfants.



Avril 2024 - Inondations - Pont des Pernards

Amusez-vous à lire et à traduire ces deux textes en patois... si impossible ou difficile... réponse dans le prochain bulletin municipal.

Éne jenée d'machine à la ferme

(En Bresse du couté d'Drevouze)

S'tôt la mouèssan finie, les gearbes de bié, encuchalées en matte ou bin à la sotte dans la grange, attendint la machine à battre. Oui le fiau avo été remplacé pou s'te fameuse machine.

La machine allo dan d'maisan en maisan, guère moins qu'tous les je, un je chez l'un un je chez l'autre. En fin d'jenée, la voueille du battage, l'attelage qui camprenot : un tracteur 'Vierzon', attéchi pou darré la machine ape la presse, s'installa dans la co d'la ferme pou ét'prôte pou l'lend'main.

Le lend'main matin au l'vé du soulé les hommes arrivint pou t'ni yeute poste. Chacun avot sa spécialité ,yavo célà qui poutchins les sas de bié, célà qu'envi-in les garbes d'la matte à c'là qu'engreno . Yavo atou célà qu' étint au peiller. Faire un peiller qui teunne debout , yéto pas à la poutchée d'tout l'mande !

Quand tout c'mande éto en place, bin sûr après avouère bu l'café pe surtout ène bonne goutte, le 'Vierzon' crampo à potraler ,les premères garbes arrivint dans la machine pou séparer le bié d'la peille .Le bié cheullot dans des grands sas ,la peille passo dans la presse pou être louée en gearbes ,yé ces gearbes qu'allin être mantées en peiller. Pendant c'temps les pu costauds poutchint vudi les sas au grené. Le transport du bié au grené éto souvent l'occasian d'faire le cancoirs de c'là qu'allo poutcher le sas l'pu lourd, yéto pas rare de vouère des sas peser auteu des cent vingt kilos.

Pendant c'temps là an chômot pas nan pu à l'uteau. Les fonnes d'vint préparer la soupe pou tous ces affamés du midi pe du souère, pe entre temps poutcher à bouère éz'hommes, le pu souvent possible, pace que y fiot d'la poussère ! L'midi en mijo la soupe normalement mais y manquot ren su la tôle si bin en qualité qu'en quantité, qui sé solide ou liquide. Le souère yéto pas pareil, yavo pas b'sin de r'parti au boulot alors chacun preno plus ou moins san temps, yéto l'occasion pou certains d'pousser la chanssonette ou bin racanter ène histouère de mère angueule, aidis bin sûr du café-goutte, d'la goutte,pe enco d'la goutte. Yéto ène manière de'prendre le r'nais'.

Ces jénées d'machine yéto dan des je d'fête qui v'nint récampensi l'ouvrège dans les champs dèpe les s'mailles jusqu'à la récolte. Yéto la fête de vouère couler c'grain doré qu'allot être tranformé en pain qu'éto la base d'la nourriture. Le pain symbole de partège à pe d'communian. J'me resevin au début d'chacun des r'pas man Papa traçot ène croué so l'pain aveu la pointe de sans cutcheau d'avant d'le couper, pe d'le distribuer à tous célà qu'étins auteu d'la tole.

D. Vion (Patois d'saint Geurmain du Bô)

La poume du diabe.

Enco une histoire de ma grand-mère : la Marie Guillemenet.

I se passe y'a longtemps au temps de roès. Y'éto à Montjay ou à Bouhans. Y'é tellement mélangi qu'on sait pas si y'é l'un ou l'autre.

Louis, qu'éto laboureur, (maintenant, on dirot cultivateur) avot un petiot bou de propriété, queques véches apeu des volailles. E'l'éto paspaure mais juste au dessus. L'annaie avot été mauvaise ; Y'avot aivu de crevajon dans ses bêtes apeu les récoltes avaient pas été opulentes.

Si ben qu'é s'a trouvé dans le besin pou passer l'hivai. A l'époque, y'avot pas enco le crédit mais on allot voèr des prêtous dans les bourgs à Pierre ou à St Geurmain. Pas un a vouillu l'y prêter ou l'y placer des véches à commande.

Y'é c'ment cen que de désespoir é s'a résolu à aller racontrer le diabe un sai de bruillai vé un grand fontmi qu'on appalo le Gô de l'Isle. Y'avot pas mal de fontmis en Bresse quoi on pouvot aller voèr le diabe. Mais de nos jeux y'a tout été drainé apeu y pousse du troqui. Pou consulter le diabe y faut regaidger sur le smartphone. Le diabe s'a bien mouqué de soé mais après discussion é y'a bayi une bourse piaine de pièces d'or de quoé sauver sa ferme. D'aucuns diront y'éto un bon diabe. Mais y foyot qu'é rappotje la bourse ave le doubje de pièces à la st Martin de l'annaie suivante sinon é l'y prengnot son âme.

Les conditions étaient impossibles à teugni. La ST Martin appruchot apeu y'avot pas le compte de pièces dans la bourse.

Un petiot bou Hontou é s'a décidé à aller raconter son histoire au curé qu'a crampé pou le sermonner. Le curé savot que ses paroissiens allaint consulter le diabe en caichotte. C'ment qu'é l'y savot ? Les fonnes à confesse ben sur. Mais é savot ren de précis. Y'éto des brus.

Louis étot le premer à mji demander du secours. Y'é la qu'é l'a aivu une idée :

- Louis j'va aller voér le diabe à ta place pou la st Martin. Te me bayera tes habits c'ment y'éra du buillai le diabe y voéra ren.

Le jeu dit, à la né, le curé habilli aveu les habits de Louis a pris le chemin du Gô. Dans sa poche, é l'avot une pome un cutiau apeu de l'aygue bénite dans une gichje qu'é l'avot achetée à la foire de la

Barme. On sait jamais.

Le diabe étot au rendez-vous tout guilleret é dansot auteu du curé. Tout diabe qu'é l'éto é l'avot pas scieuné la tromperie.

- T'as la bourse, Louis ? qu'é demande mouquou.

- Oui ! que répond le faux Louis. Mais je te propose un jû.

- Un jû ? demande le diabe tout seurpris.

Y'éto bein le premer cô qu'un de ses visiteurs l'y proposo un jû. D'habitude é l'étaient pieutôt pas rémérés prôts à se soumettre apeu à livrer yotre âme sain discuter.

- Oui, un jû, un pari pieutôt. Si je gaingne, je rentre chez moé apeu on est quitte. Sinon, je seu à ta disposition.

Ravi, le diabe qu'avot ren d'autre à faire de sa vouéillie accepte sûr d'avoér le fin mot.

- Y'é qu'oué ton pari ?

- Je parie de te faire voér queque chose que t'as jamais vu.

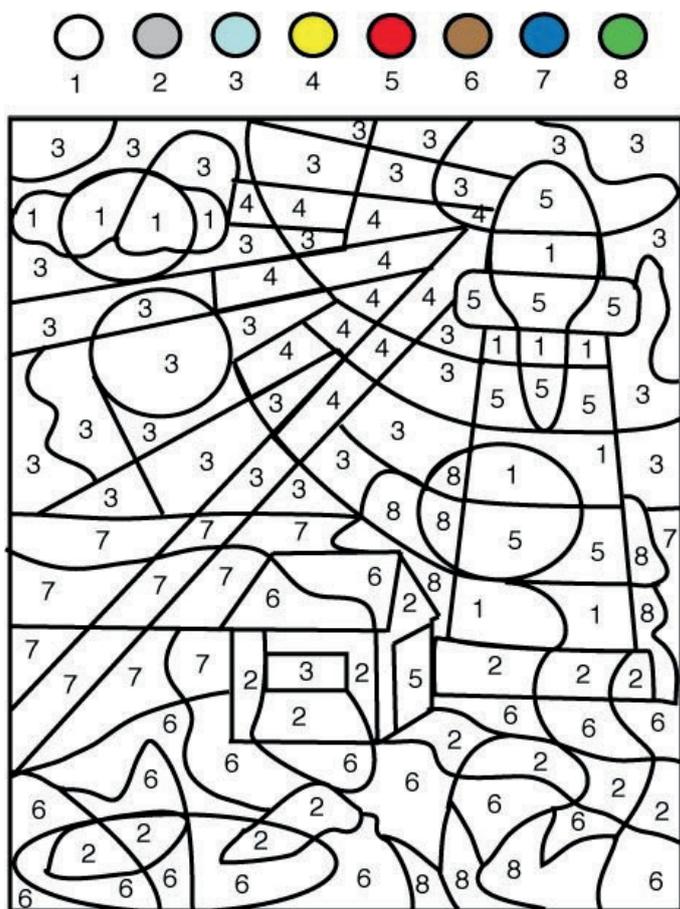
- J'ai gaingni d'avance. Y'a ren que j'ai jamais vu. Je seu le diabe quand-même.

Alors le curé seutche la pome apeu son cutiau, coupe la pome en deux apeu é dit.

- T'as peut-être vu pas mal d'intérieurs de pome mais l'intérieur de c'la là te l'avot jamais vu.

Le diabe, dépité d'avoér été si négligent apeu vantard, (yé normal les diabes y a tous les défauts) a disparu dans le bruillai dans son fontmi. De coulère, après coup, é l'a promis d'étugener les pomes. Dèpeu ce temps là ya des vétiaux dans les pomes. Pas dans toutes, c'ment é l'est négligent é l'en ubje.

J.P Inselin





LE COMPOSTAGE la solution pour nos biodéchets

Les biodéchets, c'est quoi ?

Ce sont des **déchets biodégradables** qui sont **présents** dans nos **jardins** et dans nos **cuisines** !

Déchets alimentaires

Restes de repas : pâtes, légumes...

Produits périmés

Restes de préparation : épluchures...

Déchets verts

Tontes de pelouses

Feuilles mortes

Tailles d'arbustes



Place au
compost !



Quoi de neuf en 2024 ?

A compter du **1er janvier 2024** conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le **tri à la source des biodéchets** sera généralisé et **concernera tous** les **professionnels** et les **particuliers**



Pour plus d'informations scannez le QR code ou rendez-vous sur notre site internet : <https://www.siced-bresse-nord.fr>

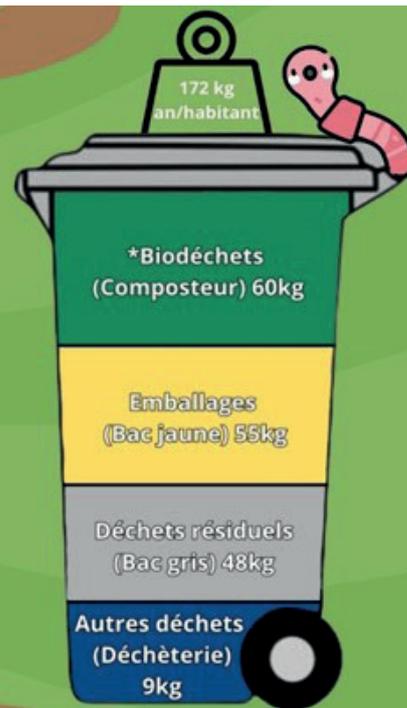
Le tri des biodéchets, à quoi ça sert ?

Les **biodéchets** représentent **1/3*** des **déchets non triés**. Ils possèdent de **nombreux bénéfices**.

Le **bilan carbone** du secteur des déchets sera meilleur grâce à la **réduction de la quantité de déchets enfouis ou incinérés**.

La filière du **biogaz** est en **pleine évolution**, les **déchets alimentaires** contribuent à sa **fabrication**.

Le **compostage** permet d'obtenir un **engrais naturel de haute qualité** qui améliore les **vertus du sol**. Fréquemment utilisé pour **l'agriculture** et pour les **espaces verts**, il fera le bonheur de **vos végétaux**.



Comment composter chez soi ?

Le **SICED Bresse Nord** vous propose à la **vente** des **composteurs individuels** au prix de **35 €** l'unité.

Il vous suffira de **l'installer** dans votre **jardin** ou sur votre **balcon** en suivant toutes les étapes du **"guide de compostage"** fourni.



ou



+



Vous êtes bricoleur ?

Il est évident que **l'achat** d'un composteur n'est **pas obligatoire** pour **pouvoir composter** ! Vous avez la possibilité de le **fabriquer vous même**.

Il existe de nombreux **tutoriels** et **plans explicatifs** sur internet.

Laissez parler votre **créativité** pour le rendre **unique** !



Pour plus d'informations scannez le QR code ou rendez-vous sur notre site internet : <https://www.siced-bresse-nord.fr>



LE TRI SÉLECTIF, UNE HABITUDE À CONSERVER



+62%

Cela représente plus de **800 tonnes de déchets recyclables** qui ont été détournées des ordures ménagères grâce à l'optimisation de votre geste de tri depuis janvier 2023 !

La simplification du **geste de tri** (emballages, verre et papier) combinée à la solution de **compostage à domicile** a permis de **réduire de 38%** les ordures ménagères destinées à l'**enfouissement**.

La **qualité de tri** permet de réduire considérablement l'utilisation de nos ressources naturelles (eau, pétrole...)

Le **recyclage** des emballages permet de **les transformer** en objets du quotidien en leur donnant une **seconde vie** !



BRAVO ET MERCI À TOUS !

Depuis janvier 2023, plus de **1300 tonnes d'emballages** soit **43 kg par habitant** ont été collectées, triées et valorisées.

La mise en place de la **collecte en porte à porte** et des **bacs jaunes** a été un **grand succès** sur l'ensemble du territoire.

Nous vous remercions pour **vos efforts** et nous vous **encourageons** à les **poursuivre** !



NOTRE OBJECTIF 2024 : LA FIN DES DÉCHETS IMBRIQUÉS

PLACE À LA TRANSFORMATION



Pour plus d'informations scannez le QR code ou rendez-vous sur notre site internet : <https://www.siced-bresse-nord.fr>

CITEO



SPANC

VOTRE SERVICE DEDIÉ À L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

NOUVEAUTE

PAIEMENT DES CONTRÔLES PAR CARTE BANCAIRE

Les usagers du service ont désormais la possibilité de **régler les redevances de visite d'assainissement** directement sur le **terrain** par **carte bancaire**.

Ce mode de paiement sera **plus rapide** et **plus pratique** pour les usagers.



PROFITEZ DU SERVICE DE VIDANGE A DES PRIX AVANTAGEUX



Le SPANC vous propose la réalisation des **interventions de vidanges** et de **nettoyages** de vos ouvrages d'assainissement non collectif (fosse septique ou toutes eaux, microstation,...) à des **prix avantageux**. Pour profiter de ce service, un **bon de commande** est à **remplir** et à **retourner au service**.

Le **bon de commande** est **disponible** sur le **site internet** ou **auprès de nos techniciens** (voir coordonnées ci-dessous).

Pour vos questions ou renseignements sur votre ANC, contactez le service !

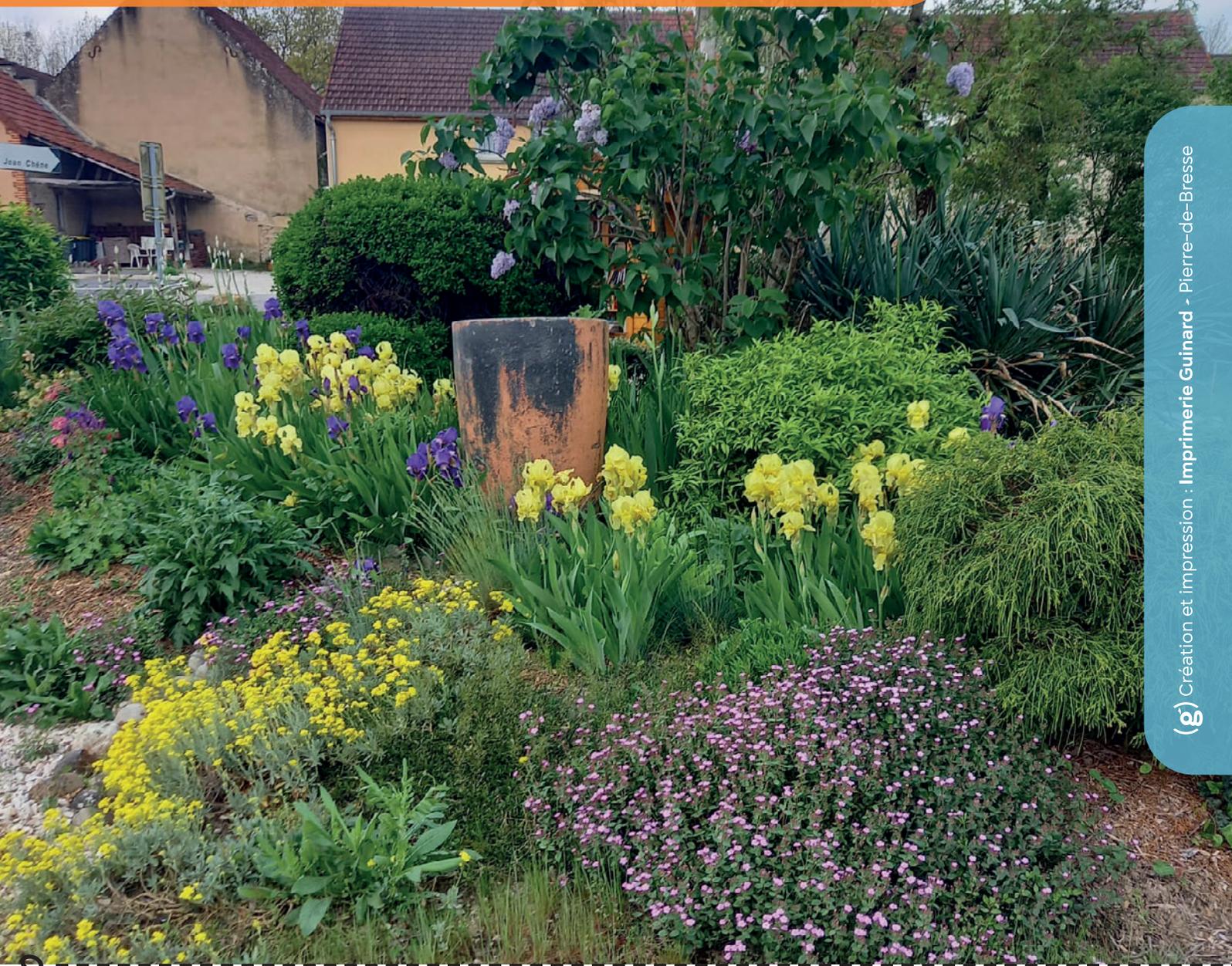


Service SPANC
SICED Bresse Nord
391 Rue des Autelins
71310 SERLEY
Tél : 03.85.76.93.48
Mail : spanc@sicedbressenord.fr



Pour plus d'informations scannez le QR code ou rendez-vous sur notre site internet : <https://www.siced-bresse-nord.fr>

L'équipe du conseil municipal vous souhaite un bel été



INSCRIPTIONS POUR PARTICIPER À LA JOURNÉE CITOYENNE

Cette année, la journée citoyenne aura lieu le samedi **21 septembre 2024**. Afin de préparer au mieux cette journée (parce que les bras manquent et que les bénévoles qui participent chaque année le déplorent) nous vous proposons de remplir et de faire parvenir à la mairie ce petit bulletin d'inscription. Nous rappelons que rien n'est imposé et que chacun peut donner quelques heures, une demi journée ou toute la journée, selon ses disponibilités et qu'il s'agit d'un moment convivial et citoyen lors duquel nous effectuons des tâches diverses et variées (peinture, désherbage, rangement, nettoyage...) selon nos talents !

Nom : Prénom :

Participera à la journée citoyenne du 21 septembre 2024

seul ou avec personnes

- le matin toute la journée l'après-midi ne sait pas à quel moment
mais participera...

Merci de cocher une possibilité